



Problème de divorce après PV de difficulté

Par favor, le **30/06/2014** à **11:25**

bonjour; ma fille est divorcée d'un manipulateur, après 5 ans de procédure. il faut maintenant partager les biens (maison achetée en commun par crédit fait sur un compte joint); Son ex époux continue et refuse tout accord; donc re-procédure : juge, conciliation, etc...
ma question: si toute conciliation échoue (et avec lui c'est certain), sera-t-il obligé de se soumettre at accepter la mise aux enchères ou le tirage par lots, ou pourra-t-il faire encore appel (ce qu'il a déjà fait); tout cela est affreusement cher et ma fille infirmière a un de ses fils à sa charge. merci vraiment à qui pourra me répondre ou m'aiguiller sur quelqu'un capable de le faire.